

Juin
2021

Le Sillon

au cœur d'Yffiniac

Bulletin municipal



ENFIN LA REPRISE !

ACTUALITÉS MUNICIPALES

La commune soutient
ses commerçants

ENFANCE JEUNESSE

Vacances d'été : mini-camps
pour maxi plaisir !

SPORTS LOISIRS ET CULTURE

Découvrez le programme de la
Fête de la musique



Mercredi 26 mai

Premières lectures printanières au Patio racontées par Françoise qui a captivé son jeune auditoire avec « Mon amie la licorne », un album plein de tendresse et de magie où les enfants se sont laissés transporter par l'extraordinaire aventure de Lily découvrant un bébé licorne coincé entre les ronces.

Des jauges pour la lecture en nombre réduit qui permettent de respecter les consignes sanitaires et d'apprécier davantage ce moment.

Mercredi 26 mai

La reprise est lancée pour les commerçants. Afin d'accueillir les clients et leur permettre de profiter d'un espace extérieur amélioré, la terrasse en bois installée l'an passé vient d'être aménagée par les services municipaux pour les beaux jours. Afin de soutenir les commerces yffiniacais, la municipalité a également financé des chèques solidaires d'une valeur de 10 € à dépenser chez vos commerçants de proximité. Plus d'infos page 5 et dans le supplément du Sillon.



Mercredi 26 mai

L'exposition « Abécédaires en Calligrammes » est **visible jusqu'au 26 juin** à la médiathèque Le Patio. Un univers mélangeant lettres et dessins créé par Céline Lamour-Crochet, ancienne pilote dans l'armée de l'air, ici à droite sur la photo, en compagnie de Karine Derrien, responsable de la médiathèque et Christine Le Mau-Andrieux, adjointe à la culture. Après avoir écrit plus de 140 livres jeunesse, elle dévoile un monde riche d'illustrations à travers cette exposition.

Nous vous en parlons le mois dernier, deux ateliers d'écriture sont proposés par l'artiste le mercredi 16 juin à 14h30 et à 16h dans la Salle Escapade - À partir de 5 ans - Réservation obligatoire au 02 96 72 74 27

Mercredi 26 mai

Visite surprise à Yffiniac d'une petite délégation du Comité de Jumelage de la ville de Wackersberg en séjour privé en Bretagne, qui a profité de son passage pour rendre visite à ses homologues bretons. Au centre sur la photo, Denis Hamayon le maire, à sa gauche Christophe Laschka, le président du Comité bavarois et à sa droite, Alain Le Mau, président du jumelage à Yffiniac. Le président allemand était accompagné des membres de sa famille et de membres du bureau.





Le Sillon - Juin 2021



SOMMAIRE

Agglo info

LE VÉLO AU CŒUR DE L'AGGLO.....P4

Actualités municipales

LA COMMUNE SOUTIEN SES COMMERÇANTS

MARCHÉ : LA MAIRIE RECRUTE DES PLACIERS

TRAVAUX RUE DE PENTHIÈVRE

UN NOUVEAU VISAGE À LA MPE

DISPOSITIF PLAN CANICULE RECONDUIT

PROLIFÉRATION DE CHATS ERRANTS.....P5-P6

Enfance Jeunesse

MINI-CAMPS D'ÉTÉ : INSCRIPTIONS DU 7 AU 25 JUIN

ÉCOLE SIMONE VEIL : DANS LES DUNES DE BON ABRI

TRAVAUX À L'ÉCOLE SAINT-AUBIN.....P7-8

Sports, loisirs et culture

SPORTIFS DE HAUT NIVEAU : LA RELÈVE ASSURÉE

PROGRAMME DE LA FÊTE DE LA MUSIQUE

LE PATIO : CONTES BRETONS ET ILLUSTRÉS

LECTURE PRINTANIÈRE

ATELIER D'ÉCRITURE

C'EST REPARTI POUR L'ÉCHO DE LA BAIE

LES ACTIVITÉS SPORTIVES DE NOUVEAU POSSIBLE

UFY : TEMENT DE FOOTBALLEURS.....P9-10

Conseil municipal / Bloc-notes

COMMERÇANTS/ARTISANS HORS ZONE URBAINE

COMPTAGE DES OISEAUX.....P11

Urbanisme / État-civil.....P12

A NOTER

Votre avis est précieux !

Début juin, les personnes de 70 ans et plus vont recevoir un questionnaire dans leur boîte à lettres visant à l'amélioration de la qualité de vie dans notre commune. Si vous ne l'avez pas reçu, vous pouvez venir le remplir directement à la mairie.

Merci de retourner vos réponses en mairie avant le 19 juin.

ATTENTION, EN RAISON DU DOUBLE SCRUTIN ET DU RESPECT DES MESURES SANITAIRES, LES BUREAUX DE VOTE SERONT TRANSFÉRÉS SALLE MARYVONNE DUPUREUR (COMPLEXE SPORTIF RUE JOSEPH TURMEL).

Élections départementales et régionales

Initialement prévues en mars 2021, les élections régionales et départementales ont été repoussées à juin en raison de la pandémie. Les premiers tours se tiendront le dimanche 20 juin 2021 et les seconds tours le dimanche 27 juin 2021.

Conformément à l'article L 336 du code électoral, c'est la première fois que les élections des conseillers régionaux et des conseillers généraux se dérouleront de manière concomitante. Les conseillers départementaux sont élus dans le cadre du canton au scrutin majoritaire binominal à 2 tours et les conseillers régionaux sont élus au scrutin de liste proportionnel avec prime majoritaire.

Élections départementales

Les élections départementales sont organisées pour élire les conseillers départementaux pour une durée de 6 ans. Ils forment une assemblée appelée Conseil départemental qui règle par ses délibérations les affaires du département. Aujourd'hui, les départements agissent dans quatre principaux champs de compétences : l'action sociale et la santé, l'éducation, l'action culturelle et sportive, le développement des territoires et des infrastructures.

Élections régionales

Les élections régionales permettent d'élire les membres du Conseil régional. Les conseils régionaux interviennent notamment dans les domaines du développement économique, des lycées et de la formation professionnelle, de l'aménagement du territoire et des transports. Les conseillers régionaux sont élus également pour une durée de 6 ans.

Qui peut voter ?

Plusieurs conditions doivent être réunies pour voter aux élections : avoir la nationalité française, être âgé de 18 ans, jouir de ses droits civils et politiques et être inscrit sur une liste électorale. Pour le 20 juin (1^{er} tour) : tous les citoyens âgés d'au moins 18 ans (au plus tard le 19 juin) sont concernés et pour le 27 juin (2^e tour), tous les citoyens âgés d'au moins 18 ans (au plus tard le 26 juin).

Changement du lieu de vote

En raison des gestes barrières à respecter et du double scrutin, les lieux de vote habituellement situés à la salle des Fêtes sont modifiés. Les 4 bureaux de vote seront transférés exceptionnellement au Complexe sportif (salle Maryvonne Dupureur), situé 11, rue Joseph Turmel. Les bureaux seront ouverts de 8h à 18h.

Quels papiers d'identité présenter ?

Pour pouvoir glisser son bulletin de vote dans l'urne, il faudra présenter une pièce d'identité aux assesseurs du bureau de vote. Si elle n'est pas obligatoire, la carte électorale est vivement conseillée.

Vote par procuration

Information en dernière page

Recommandations sanitaires

Les électeurs devront être munis d'un masque pour accéder aux bureaux de vote. Des points d'eau et du gel hydroalcoolique seront mis à disposition. Il est conseillé de venir avec ses propres stylos, de couleur noir et bleu.

À Yffiniac, Le vélo au coeur de l'Agglo



La pratique du vélo est de plus en plus plébiscitée. L'envie de se reconnecter à la nature mais aussi le problème du réchauffement climatique et de la crise sanitaire nous incitent à nous questionner sur l'essentiel, autant de facteurs encourageant les français à envisager d'autres modes de déplacements.

Tous les chemins mènent au vélo

Les travaux de la voie verte se terminent. L'occasion de goûter aux joies de la balade en redécouvrant la ville d'Yffiniac et de revenir sur le sujet avec Jean-Yves Martin, chargé des travaux, de la sécurité et des équipements.

Pourriez-vous nous en dire plus sur la voie verte ?

La voie verte reliant les Villes Hervé à la Croix-Bertrand sera prochainement en service. Elle fait partie des liaisons structurantes du SDC (Schéma Directeur Cyclable) de Saint-Brieuc Armor Agglomération, à terme celle-ci permettra de relier Trégueux et Plédran.

Quelles sont les avantages de ces liaisons douces pour les habitants ?

Pour les Yffiniacais, cette liaison facilitera l'accès à l'hippodrome, l'étang des Villes Tanets et la structure Equi'22. Les habitants de la Croix-Bertrand pourront profiter de cet aménagement pour rejoindre plus facilement le bourg. Cet aménagement bénéficiera notamment d'une aide de l'agglomération dans le cadre du Schéma Directeur Cyclable.

Que souhaitez-vous rajouter à propos de cet aménagement ?

« Le type de protection choisi mettra les utilisateurs en sécurité et nous espérons que cela incitera à la réduction de la vitesse des véhicules motorisés, » conclut Jean-Yves Martin.



Jean-Yves Martin,
chargé des travaux,
de la sécurité et des
équipements

Le vélo : étape par étape

La Bretagne, terre de vélo, accueillera le Tour de France pour le départ de la 108^e édition. Le tour s'élancera dans les Côtes d'Armor le dimanche 27 juin depuis Perros-Guirec pour rallier Mûr-de-Bretagne en passant en plein coeur de l'Agglo. Les communes, entre autres de Saint-Brieuc, Pordic, Plédran, Saint-Carreuc, Ploeuc-L'Hermitage, auront la chance de voir défilier les coureurs cyclistes.



Un vélo électrique pour conquérir le territoire

L'agglomération propose une aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique (VAE) et de vélo cargo à destination des habitants des 32 communes du territoire.

Nous vous en parlons dans le numéro du mois de février, c'est l'occasion de vous lancer. Ce dispositif permet de financer jusqu'à 25% de la somme dans une limite de 150 €.

Un label Accueil Vélo, pour tous



La France est la seconde destination mondiale du tourisme à vélo, une pratique en plein essor. Ainsi l'office du tourisme de la Baie qui porte ce label, entend faciliter l'accès aux séjours et garantir aux voyageurs la bonne organisation de leur périple ainsi qu'un soutien logistique.

Ce label vient récompenser les efforts des acteurs en faveur de la pratique du cyclotourisme. En devenant Accueil Vélo, les hébergements communiquent sur leur accessibilité.

C'est également un point repère pour les personnes qui parcourent par exemple la « Vélomaritime », une véloroute de 1500 km, un itinéraire européen de Roscoff à Kiev en Ukraine et qui passe par Yffiniac.

Les dirigeants des hôtels Ibis et Ibis budget à Yffiniac, Monique et Hervé Louce, l'ont bien compris, la pratique du vélo est en pleine effervescence. Labellisé depuis janvier 2021, leurs hôtels 2 et 3 étoiles vont pouvoir accueillir les cyclistes.

« Le cahier des charges pour cette labellisation prévoit entre autres, un positionnement à forte proximité des itinéraires vélos et ça tombe bien puisque nous sommes à moins de 300 mètres du circuit », explique Hervé Louce.

Une aubaine pour proposer de nouveaux services à leurs clients avec de nombreux avantages pour les cyclistes : « Une pièce de stockage des vélos, des points de lavage, une mise à disposition de kit de réparation crevaisson, une restauration sur place, etc... mais aussi un service de transfert de bagages », précisent les responsables des hôtels. D'autres hébergements devraient les rejoindre sur la liste des établissements garants du label.



Commerces de proximité Le soutien de la ville

Le 19 mai sonnait la reprise d'activité pour beaucoup de commerces, boutiques et artisans de leur activité. En cette période de déconfinement, Yffiniac mène une politique volontariste en faveur des commerçants et artisans. Pour ce faire, elle offre une dotation de chèques cadeaux d'un montant de 27 000 €.



Des bons d'achats solidaires

Pour soutenir le commerce local, la municipalité, partenaire de la nouvelle association des commerçants « Les Vitrites d'Yffiniac » propose un bon d'achat de 10 € par foyer utilisable dans les commerces figurant dans le supplément joint au Sillon. Celui-ci est à conserver précieusement, il contient les coordonnées de vos commerçants préférés, membres de l'association.

Une terrasse pour « rebooster » le commerce

Pour accentuer la reprise, les élus ont renouvelé l'installation d'une terrasse à l'îlot poste qui a connu l'an passé un franc succès et travaillé avec d'autres commerçants pour aménager au mieux leur espace extérieur. La terrasse profite aux commerçants et à leurs clients, venus déjeuner ou boire un verre. L'occasion est aussi parfois de lancer des nouveautés : « Depuis la réouverture, il est possible désormais de jouer aux jeux de tirage », précise Magalie la gérante du bar PMU de la Baie.

Marché du dimanche

Déjà 3 ans pour le marché ! La crise sanitaire n'aura pas permis de fêter comme il se doit l'anniversaire du marché d'Yffiniac. Créé le 8 avril 2018, son succès en fait un moment incontournable dans l'emploi du temps des Yffiniacais. Le marché sera particulièrement animé dimanche 20 juin à l'occasion de la Fête de la musique.



Le supplément spécial commerçants



Marché du Dimanche : La mairie recrute

Pour le Marché du Dimanche, la mairie recrute 2 placier(ère)s pour renforcer l'équipe une à deux fois par mois environ selon le planning.

Les missions : participation à l'installation, veille au bon placement des commerçants et au respect du règlement, nettoyage des lieux, suivi administratif (vérifications des assurances, tableau d'occupation...). Vous êtes dynamique, vous avez de bonnes qualités relationnelles, vous avez un bon esprit d'équipe et une bonne aptitude physique. Les horaires : de 7h à 14h30 (environ) par dimanche travaillé.

CV et lettre de motivation à envoyer : assistanterh@ville-yffiniac.fr



Aménagement Travaux avenue d'Armorique

Suite aux travaux de réseaux de la rue de Penthièvre, des travaux d'eau potable, d'eaux usées et pluviales sont en cours de réalisation avenue d'Armorique et devraient se terminer mi-juillet. La section concernée va du rond-point de Wackersberg jusqu'au pont de la RN12. Afin d'éviter au maximum les désa-

gréments, ils s'effectueront de 20h à 4h et une phase de test en circulation alternée avec des feux tricolores sera mise en place sur une quinzaine de jours

Courant juin-juillet les enrobés autour du rond-point seront effectués, des horaires de jour et de nuit seront mis en place.



Portrait d'agent

Stéphanie Pestel : nouveau visage à la MPE



Stéphanie Pestel est la nouvelle directrice de la Maison de la Petite Enfance depuis le 3 mai, elle succède à Virginie Meslé partie en disponibilité.

Stéphanie découvre la fonction publique territoriale mais connaît déjà la fonction publique hospitalière. Après 18 ans de carrière comme infirmière-puéricultrice en néonatalogie, pédiatrie et urgences pédiatriques, elle a acquis une solide expérience auprès des enfants. Cette native de Guingamp a fait ses armes dans un établissement hospitalier de Seine-et-Marne avant de revenir sur la région de Saint-Brieuc en 2007 où elle poursuit sa carrière. « Après avoir travaillé au sein de nombreux services hospitaliers, j'ai eu envie de changer. Mon choix s'est donc tourné vers un poste de direction de structure petite enfance, avec l'envie de continuer de travailler auprès des en-

fants », confie Stéphanie qui a souhaité remercier l'ensemble de l'équipe. « Je voudrai tout particulièrement remercier Virginie, l'ancienne directrice, qui a permis d'assurer une transition vraiment satisfaisante ainsi que mes collègues qui m'ont accueillie chaleureusement. »

Des projets dans les cartons

La crise sanitaire freine pour le moment la réalisation de certains projets. « Nous souhaitons réaménager les lieux afin d'optimiser davantage les espaces ». En attendant de pouvoir s'atteler à des projets plus conséquents, elle envisage de reprendre doucement des activités avec les enfants comme le pique-nique en plein air prévu mardi 6 juillet ou une éventuelle sortie chez les pompiers pour les plus grands. Nul doute que ces bouts de choux apprécieront.

Plan canicule

Le dispositif reconduit

Du 1^{er} juin au 31 août 2021, la commune d'Yffiniac et le CCAS reconduisent le dispositif en cas de fortes chaleurs durant l'été. Depuis 2004, le gouvernement a mis en place un plan canicule national qui définit les actions à mener pour réduire les effets sanitaires d'une potentielle canicule.

Le registre du plan canicule

Ce registre a pour objectif de recenser les personnes fragiles de la commune afin de prendre régulièrement de leurs nouvelles lors d'événements exceptionnels et si besoin apporter conseils et assistance. Les inscriptions se font tout au long de l'année à leur demande ou sur requête d'un tiers.

Recommandations principales en cas de fortes chaleurs

- Boire beaucoup d'eau sans attendre d'avoir soif, sauf s'il y a contre-indication médicale.
- Éviter (toujours !) les boissons alcoolisées ou à forte teneur en caféine (café, thé, colas) ou très sucrées, car ces liquides font perdre des fluides corporels.
- Éviter les activités et exercices intenses à l'extérieur.

Les personnes isolées, retraitées ou les adultes en situation de handicap peuvent s'inscrire sur le registre des personnes fragiles et isolées en appelant le 02 96 72 60 33.



Numéro Vert National Canicule Info Service : 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe)

Chats errants

Leur prolifération pose problème



Les services de la mairie sont régulièrement sollicités pour intervenir sur des nuisances dues à la prolifération et la divagation de chats. D'une manière générale, un chat est considéré en divagation dès lors qu'il est trouvé sans gardien sur le terrain d'autrui ou sur la voie publique. Dans ce cas, les administrés font appel à la mairie qui sollicite Chenil Service afin de procéder à la capture du chat en divagation. Les chats

sauvages sont alors stérilisés puis remis sur le lieu de capture. Les chats sociables, quant à eux, sont confiés à la SPA.

Nous vous rappelons que la loi impose désormais aux propriétaires de faire identifier leur chat ou tout autre animal de compagnie. Il est également conseillé de faire stériliser les chats afin d'éviter leur prolifération.

Vacances d'été Des mini-camps pour des maxi plaisir

En juillet et en août, destination le camping du Val de Landrouet à Merdrignac. Deux mini-camps pour les 6-10 ans et pour les 11-17 ans avec au programme : piscine, tir à l'arc, base-ball, kayak, kin-ball et escrime. Pas de quoi s'ennuyer !

Pour les 6 – 10 ans : du 20 au 23 juillet et du 27 au 30 juillet (de 55,80 € à 81,80 €)

Pour les 11 – 17 ans : du 13 au 16 juillet et du 3 au 6 août (70 € adhésion obligatoire / de 24 € à 29,50 €)

A NOTER : 12 places par séjour - Inscriptions du 7 au 25 juin au service Enfance-Jeunesse à la mairie, priorité aux yffiniacais ou scolarisés à Yffiniac (inscription des « hors communes » à partir 14 juin). Le dossier doit être complet au moment de l'inscription.

Documents à fournir : test d'aisance aquatique, règlement en totalité (chèques-vacances acceptés), fiche d'inscription complétée (disponible sur le site de la mairie à partir du 2 juin)

Les accueils de loisirs fonctionneront pour :

- l'Antrejeunes (collégiens et lycéens) : du 5 juillet au 31 août

- l'Antrejeunes (CM2) ; du 7 juillet au 31 août

- 3/11 ans : du 7 juillet au 31 août

Plus d'informations au 02 96 72 66 44



École Saint-Aubin Des travaux par les parents

Samedi 8 mai, une vingtaine de parents de l'école s'est réunie pour réaliser divers travaux dans l'école : plomberie, peinture, désherbage, électricité, sécurité, rangement, etc. Dans une ambiance conviviale, tous les objectifs ont été atteints grâce à l'investissement de toutes les personnes présentes, dans le respect du protocole sanitaire. Comme le prouve cette belle matinée, l'école continue à changer, grandir et vivre grâce aux parents d'élèves. Les inscriptions sont toujours possibles pour la prochaine rentrée de septembre et l'année 2021/2022, en prenant contact à l'école.



École Simone Veil Dans les dunes de Bon Abri

Les dunes n'ont plus de secret pour les élèves de CE2 de Mme Rouillé. A l'occasion de cette sortie, ils ont pu observer la faune et la flore de la plage qui abritent insectes et crustacés. Au cours de cet atelier où ils ont dû fouiller et creuser pour reconnaître les différentes espèces, ils ont étudié l'écosystème marin et appris également le fonctionnement des marées et l'importance de la lune. L'après-midi, direction la Briqueterie où les élèves se sont initiés au Land Art. Cette activité ludique a suscité beaucoup d'engouement de la part de ces artistes en herbe qui s'en sont donnés à cœur joie pour réaliser de jolies œuvres d'art.



Sportifs de haut niveau La relève est assurée

Avec la reprise progressive des activités sportives nous avons voulu remettre l'accent sur 3 talents sportifs Yffiniacais. Nous avons profité de cette période plus calme pour aller à leur rencontre.

Elle en rêvait, elle l'a fait ! Lyse Versmisse, espoir féminin de 18 ans du club Yffiniac Judo va intégrer en septembre prochain le Pôle France de Bordeaux. « C'est une grande nouvelle pour elle et pour le club » se réjouit Arnaud Élinguel le président. Pour cela, elle a soigné sa préparation, coachée également par Riwan et Monique Élinguel. La jeune licenciée, qui affiche déjà un sérieux palmarès, est une habituée des podiums. A titre d'exemple, sa victoire aux demi-finales des championnats de France seniors à Stere-denn en 2020. « Le plus dur, c'est le mental, mais je suis très soutenue par le club et le président », commente Lyse. « Nous sommes heureux de voir des sportives sur la commune qui se donnent les moyens de réaliser leurs rêves », ajoute Cathy Rivière adjointe à la vie associative et au sport. A noter les performances de Sasha Quentin et Lilou Le Corvoisier qui sont admis au Pôle Espoir de Rennes pour la saison prochaine.



Lyse laisse éclater sa joie lors des 1/2 finales des championnats de France en 2020.

« J'ai découvert le judo il y a 13 ans, j'étais tout simplement amoureuse d'un garçon qui pratiquait cette discipline », se souvient Lyse, sourire aux lèvres. De cette anecdote est née une véritable passion pour le judo, enchaînant les victoires sur les tatamis.



Charlène entourée, de g. à d. de Frédéric Le Tiec, Cathy Rivière et Denis Hamayon le maire

Athlète dans l'âme, Charlène Coataniec, 22 ans, basketteuse en catégorie handisport au niveau national, se prépare actuellement pour une sélection au championnat d'Europe qui se déroulera à Madrid, elle rêve de participer aux championnats du monde à Dubai. Mais le basket n'était pas son sport de prédilection à la base.

Suite à un accident de cheval il y a 5 ans où elle a perdu l'usage de ses jambes, elle découvre le basket lors de sa rééducation au centre de Kerpape à Plœmeur. C'est alors qu'une nouvelle passion naît. Après quelques années d'entraînement dans différentes équipes, elle intègre l'équipe de France au club handibasket de Lannion, une consécration pour la jeune Yffiniacaise qui a pu reprendre l'entraînement avant les autres au complexe sportif. En effet, les athlètes de haut niveau étaient autorisés à utiliser les salles. « Je remercie vivement la municipalité pour cet accès aux salles et pour son soutien », précise Charlène. Et Cathy Rivière adjointe à la vie associative, aux sports et à l'animation de rajouter : « Nous pouvions, au vu du statut d'athlète de haut niveau de Charlène, lui mettre à disposition la salle afin qu'elle ne prenne pas trop de retard dans sa préparation. Nous lui souhaitons le meilleur et serons derrière elle ».

Comment marche le handibasket ?

Tous les types de handicaps sont présents sur le terrain, ainsi les joueurs ne sont pas toujours sur un pied d'égalité, pour compenser cela et créer une vraie cohésion d'équipe, les points sont différents en fonction du handicap.

À 21 ans, Jules Gaudin est un jeune footballeur heureux. Attaquant de l'équipe réserve de l'En Avant Guingamp, il vient de jouer ses premiers matches avec les pros du Roudourou. Jules a chaussé les crampons à l'âge de 6 ans et a évolué au club de football d'Hillion dont il est le parrain. Il y reste 5 ans avant d'être repéré par l'un des entraîneurs de Guingamp. À 12 ans, il rejoint l'Akademi du célèbre club breton. « Ma mère fut un peu réticente au début à l'idée que je quitte la maison », confie Jules qui a vécu des années collège et lycée à un rythme très soutenu, avec un entraînement tous les jours encadré par Jean-Baptiste Le Bescond. Des efforts qui ont payé puisque Jules s'est vu proposer dernièrement un contrat professionnel. Une récompense aussi savoureuse que méritée. Occupant le poste de milieu de terrain offensif, il a fait ses premières apparitions en

Ligue 2 avec l'équipe professionnelle d'EAG à Amiens et à Niort, s'imposant pour ces 2 matches et lui permettant de terminer ainsi 9^e du championnat. Côté études, il espère valider avec succès sa licence en économie et gestion qu'il a suivie sur le campus Notre Dame à Guingamp. Quel autre rêve pour l'avenir ? Aujourd'hui, Jules ambitionne d'évoluer au sein de son club de cœur et de jouer un jour dans un club européen.

« C'est un rêve d'enfant qui se réalise au prix de nombreux sacrifices mais ma passion du football est plus forte que tout. Je dois aussi beaucoup à mon entourage, d'abord ma famille et ensuite mes amis, mon club, et aussi à ma copine qui me suit à 200 % »



Jules revient à Yffiniac dans sa famille aussi souvent qu'il le peut.

Fête de la musique

Dimanche 20 juin sur le marché !

Dans quelques jours, ce sera le début de l'été qui sera marqué partout en France par cet événement. A Yffiniac, elle sera célébrée cette année sur la place du marché, contrairement aux éditions précédentes où elle se déroulait sur l'esplanade du Patio.

Les Balancières de la Baie



Les célèbres Balancières de la Baie sont de retour sur le marché. La danse bretonne est à l'honneur avec cette formation de danseurs qui déambulera au milieu des étals du marché pour en faire profiter le public.

L'Atelier Batterie de Christian



Christian, professeur de batterie à Yffiniac, sera heureux de vous retrouver à la fête de la musique pour vous faire découvrir un monde où se mêlent étroitement la technique de jeu et la sensibilité artistique... »

3 rue du quai



Mark est à la guitare, Annick aux percussions, Pascale à l'accordéon diatonique, tous les 3 chanteurs, un répertoire constitué de chants de marins principalement en français, un peu en anglais (des traditionnels, des reprises, des compositions).

Mr. Jagh



Mr Jagh c'est d'abord une histoire d'amitié et de partage, plein de convivialité et d'humour. M. Julien, M. Antoine, M. Gautier et M. Hervé jouent leurs propres compositions, des textes en français teintés d'humour, ironiques ou impertinents, parsemés de parodies et de reprises poussées à l'absurde.

Le Patio

Des contes bretons musicaux et illustrés



La médiathèque vous invite à un spectacle de contes musicaux et illustrés, avec Mélody à la voix et Lorenzo aux pinceaux.

Avez-vous entendu des éclats de rire, la nuit ? Ce sont les Korrigans facétieux qui dansent et chantent au clair de lune ! Avez-vous perçu des bruits sourds, près des ruisseaux ? Ce sont les fantômes des lavandières de nuit qui errent dans les lavoirs. Et ce grattement dans les murs d'une vieux château ? Ce sont les oreilles du roi Marc'h qui poussent sur son crâne. Sous les mots de Mélody, les légendes du

pays breton s'éveillent et font naître des univers fabuleux. Elle accompagne ses contes d'instruments féériques (hang, flûtes en cornes) et de chants venus d'ailleurs et aime à s'entourer de l'illustrateur Lorenzo pour étoffer ses contes pleins d'humour et de poésie, avec ses fresques féériques.

Samedi 19 juin à 15h - Durée 50 mn
Salle Escapade - A partir de 6 ans
Gratuit - Réservation obligatoire
au 02 96 72 74 27

Atelier d'écriture « Croque les mots »

Afin de découvrir ou de redécouvrir le plaisir de jouer avec les mots, la médiathèque vous propose un atelier d'écriture pour jouer avec les lettres de votre prénom.

Mercredi 30 juin à 10h30 - Salle L'Escapade - À partir de 7 ans - Réservations obligatoires au 02 96 72 74 27

Lectures printanières

Nouvelle séance de lecture pour les enfants.

Mercredi 9 juin - 2 séances à 10h30 et à 11h30 - Inscriptions obligatoires au 02 96 72 74 27

Portrait

L'Écho de la Baie : c'est reparti !



Marcel Valo le président (à g.) avec quelques musiciens

C'est avec beaucoup de plaisir que les musiciens de l'Écho de la Baie ont retrouvé leur salle de musique pour les cours et les répétitions.

Si le confinement a requis une sacrée organisation, l'école de musique a pu offrir une continuité pédagogique à ses élèves. « Nous nous étions organisés. La salle de Coat Erbeau n'étant pas accessible, les cours ont cependant pu être maintenus en individuel mais à domicile, chez un des professeurs. Ce qui a permis de garder un lien avec les élèves et d'éviter le décrochage », explique Marcel Valo le président.

A vos pupitres !

L'Écho de la Baie, qui compte 25 musiciens dont 5 enfants, anime, depuis sa création en 1983 les moments forts de la vie de la commune et trouve sa place dans la vie associative et culturelle de la ville. On la retrouve notamment lors de certaines commémorations officielles, la fête de la Saint-Laurent, la Sainte-Cécile, la fête de la musique ou encore la fête du chapeau à Quessoy. Contrairement à l'ancienne formation appelée batterie-fanfare où les musiciens jouaient du clairon, de la trompette de cavalerie ou du tambour, on y joue aujourd'hui principalement de la trompette et du saxo, enseignés par les 2 professeurs

Myriam et Yannick. Les modes ont modifié le répertoire et la gamme des instruments. « Le répertoire de l'harmonie est constitué de plusieurs styles de musique choisis en fonction des manifestations (musiques de cérémonie, reprises de tubes des années 40 comme Mon Amant de Saint-Jean ou le traditionnel morceau colombien La Colégiala).

Les projets

Le groupe a repris du service et retrouvera son rythme autour de plusieurs rendez-vous : « Si cela est possible, nous organiserons en septembre notre traditionnel vide-grenier qui connaît un vrai succès. D'ailleurs, les bénéfices réalisés permettent de financer en grande partie l'école de musique puisque la cotisation annuelle demandée pour les cours n'est que de 65 € », souligne le président.

Un rendez-vous très apprécié par les musiciens est celui des échanges tous les 2 ans avec l'Écho du Mont-Blanc, la batterie-fanfare de Combloux en Haute-Savoie. « En 1983, Louis Marteil, alors maire d'Yffiniac, venu soutenir Bernard Hinault l'enfant du pays qui avait remporté les championnats du monde de cyclisme, avait souhaité rencontrer son homologue combloran, André Million. Quatre ans plus tard, les 2 formations étaient invitées à Yffiniac pour la fête de la Saint-Laurent : ce fut le début d'échanges fructueux entre les deux communes ».

Activités sportives

De nouveau possible

Dès le 9 juin, les équipements sportifs de la commune rouvriront et la pratique sportive sera de nouveau autorisée pour les sports de contact en plein air et sans contact en intérieur. La fin des limites de jauge sera effective le 30 juin. On fait le point.

Les différentes étapes du déconfinement pour le sport et les établissements sportifs :

Au 19 mai 2021 :

- Reprise des activités sportives de plein air et dans les lieux couverts avec protocoles sanitaires.
- Réouverture des établissements sportifs de plein air et couverts pour les spectateurs, 800 en intérieur, 1000 en extérieur.

Au 9 juin 2021 :

- Réouverture des salles de sport.
- Possibilité d'accueillir jusqu'à 5000 personnes dans les établissements sportifs, sous réserve d'un pass sanitaire.
- Élargissement de la pratique sportive aux sports de contact en plein air et sans contact en intérieur.

Au 30 juin 2021 :

- Fin des limites de jauge, en fonction de la situation sanitaire locale et du type d'évènement.
- Possibilité de participer aux événements de plus de 1000 personnes en extérieur et en intérieur, sous réserve d'un pass sanitaire.

Recrutement

A vos crampons !

Pour sa nouvelle équipe U15, l'Union Football Yffiniac recherche des joueurs nés entre 2007 et 2008 pour la saison 2021-2022.

Et pour toutes les catégories de U6 à U13, le club recherche de nouveaux joueurs nés entre 2009 et 2016. Entraînement le samedi à 14h et présentation du projet le 12 juin à 15h30

Contact : Clément Meunier au 06 31 54 68 77

Site internet :

<https://ufyffiniac.footeo.com/>



Conseil municipal du 17 mai 2021 en bref

Le Conseil Municipal,

- **Commande** au SDE les travaux suivants :
- Effacement de réseaux et éclairage public au carrefour de Carvidy, pour un coût à la charge de la Commune de 35.550 € (unanimité) ;
- Alimentation électrique du Parc « Au fil de l'eau », à proximité du théâtre de verdure, pour un coût à la charge de la Commune de 4.580 € (unanimité) ;
- **Conventionne** avec le SDE la servitude de canalisation pour l'alimentation électrique du parc « Au fil de l'eau » évoquée ci-dessus (unanimité).
- **Approuve** le programme des travaux de restauration de la salle Maryvonne Dupureur et autorise le Maire à lancer la procédure de désignation d'un architecte (unanimité).

- **Vote** une motion déclarant l'état d'urgence climatique, rappelle son engagement à intégrer celle-ci dans tous ses projets et politiques publiques, et corrélativement, met en place le Comité consultatif « Climat et Développement durable » (unanimité).
- **Prend** connaissance des coûts des différents services communaux établis après exploitation de la comptabilité analytique du compte administratif 2020 voté le 15 mars 2021 (délibération ne donnant pas lieu au vote de l'assemblée).
- **Adhère** au groupement d'achats de panneaux de signalisation routière constitué par Saint-Brieuc Armor Agglomération (unanimité).
- **Crée** un emploi d'agent d'entretien des

- espaces verts dans le cadre du dispositif « Parcours emploi compétences », emploi aidé qui s'adresse notamment aux jeunes de moins de 26 ans, jusqu'à 30 ans s'ils sont bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (OETH) (unanimité).
- **Crée** deux postes de placiers contractuels pour le marché du dimanche (unanimité).
- **Sollicite** le directeur académique des services de l'éducation nationale pour que soit maintenu, à titre dérogatoire, le rythme scolaire de la semaine de 4 jours à compter de la rentrée prochaine (unanimité).
- **Prend** acte des informations données par le Maire sur l'usage qu'il a fait des délégations données par l'assemblée, en matière de commande publique.

BLOC-NOTE

Artisans et commerçants

Hors zone urbaine : vous avez un projet d'évolution ?

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, un recensement des besoins (extensions de bâtiments, d'activités, nouveau bâtiment, reconversion, départ à la retraite avec repreneur ou non...) est en cours pour les entrepreneurs exerçant leur activité hors zone urbaine. Cet état des lieux permettra de définir des secteurs en zone agricole ou naturelle dans lesquels une constructibilité limitée pourra être acceptée. Cependant, la création de

ces Secteurs de Taille Et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) est strictement encadrée par la loi et doit à ce titre rester exceptionnelle. Un arbitrage pourrait par conséquent s'avérer nécessaire en cas de pluralité de projets. En cas de projet concret à une échéance de 5 ans, justifié par un réel besoin, merci de transmettre, au service urbanisme, un courrier présentant votre projet accompagné d'un plan et d'un extrait K-Bis pour le 15 juin prochain.



Comptage des oiseaux

Agir pour les hirondelles



Seconde édition pour le comptage participatif dans le cadre de l'opération « Agir pour les hirondelles » afin de former de nouveaux bénévoles et d'informer la population. L'an dernier, 16 personnes étaient présentes, divisées en groupe. Elles ont pu, grâce aux conseils

de Gilles Allano de VivArmor Nature et bénévole du GEOCA, reconnaître les nids. Au total, 73 nids occupés ont été recensés. Yffiniac est l'une des communes les mieux représentées en nombre d'individus.

Pourquoi compter les hirondelles ?

Les populations d'hirondelles de fenêtre ont chuté de 33% en France en 10 ans (2005-2015). Le comptage permet d'évaluer l'abondance et la répartition de l'espèce au niveau local. L'identification des colonies permet de les prendre en compte en cas de travaux, de mener des actions de protection et de sensibilisation.

Rendez-vous samedi 3 juillet à 9h30 sur la place de la mairie. Les personnes seront réparties ensuite par groupes pour sillonner les rues d'Yffiniac.

Gratuit sur inscription au 06 81 66 02 98

Etat civil et urbanisme

Conformément au Règlement Général de la Protection des Données (RGPD), ces informations sont communiquées uniquement sur la version papier du Sillon ou sur demande auprès de la mairie.

Déchèterie de la Haute Lande

La déchèterie est ouverte les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 13h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30. La déchèterie est fermée le jeudi.
Contact au 02 96 72 59 41
ou 0 810 121 600 (Numéro AZUR)

Prochaine permanence du conciliateur de justice

La prochaine permanence du conciliateur de justice aura lieu mercredi 16 juin de 14h à 15h30 en mairie. Vous pouvez prendre rendez-vous à l'accueil de la mairie au 02 96 72 60 33

Recensement citoyen

Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes, garçons et filles de nationalité française doivent obligatoirement se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent leur 16^e anniversaire.



Élections régionales et départementales

LE VOTE PAR PROCURATION

En raison de la situation sanitaire, chaque mandataire peut disposer de 2 procurations établies en France ou à l'étranger ; l'électeur qui donne procuration et celui qui vote à sa place doivent être inscrits sur la liste électorale de la même commune, mais pas nécessairement dans le même bureau de vote.

Où faire établir sa procuration ?

- Soit en ligne depuis son smartphone ou son ordinateur ; après s'être authentifié via Service-Public.fr ; la validation de sa demande en ligne déclenche l'envoi à son attention d'un courriel avec une référence de dossier à 6 caractères. L'électeur (le mandant) doit se rendre ensuite dans n'importe quel commissariat de police ou brigade de gendarmerie avec sa référence de dossier et une pièce d'identité, pour limiter les risques

de fraude. Le temps consacré à l'établissement des procurations est considérablement réduit.

La validation sur le portail par l'Officier de Police Judiciaire déclenche la transmission instantanée et entièrement dématérialisée de la procuration vers la commune d'inscription du mandant.

- Soit muni d'une pièce d'identité directement à la gendarmerie ou commissariat de police, à l'ambassade pourvue d'une circonscription consulaire pour les Français établis à l'étranger

Durée de validité au choix (du mandant)

- Un seul tour de scrutin
- Deux tours de scrutin
- Pour une durée maximum d'un an
- Pour une durée maximum de 3 ans (pour les procurations établies hors de France)



Prochaine parution : Juillet 2021

Merci de nous faire parvenir vos articles au plus tard
mi-juin à : communication@ville-yffiniac.fr



MAIRIE : Place de la Mairie - BP 9 - 22120 Yffiniac - Tél. : 02 96 72 60 33
Ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (vendredi 16h30),
samedi de 9h à 12h (Etat Civil) - accueil@ville-yffiniac.fr - www.yffiniac.com
Directeur de la publication : Denis Hamayon - Mise en page : service communication
Crédits photos : service communication, écoles et associations, Freepik
Le Sillon est édité à 2700 exemplaires et imprimé sur papier recyclé.
Distribution : Mairie d'Yffiniac - Impression : Roudenn Grafik
Retrouvez ce magazine sur www.yffiniac.com